

<u>CHRV</u>	
<u>DESCRIPTION DE FONCTION</u>	Sect. Contr. : SOI
	Année : 2017
	N° Fonction : 152
	Version : 1

BRANCARDIER

1. La fonction de Brancardier

Le brancardier est sous la responsabilité du Directeur du Département infirmier.

2. Le contenu de la fonction

a) Sa position hiérarchique (organigramme) :

- Le brancardier est un membre du personnel soignant ; il travaille sous l'autorité directe de l'Infirmier(e) Chef de Service et de l'Infirmier(e) en Chef ou de son remplaçant en son absence.
- Liens fonctionnels :
 - les membres des équipes infirmières et soignantes (aide-soignant(e)s, infirmier(e)s, sages-femmes, technologues, assistant(e)s en logistique, infirmier(e)s en chef) ;
 - les membres des équipes techniques (techniciens, secrétaires, informaticiens) ;
 - les médecins ;
 - les patients et leurs proches.

b) Les missions de la fonction :

En tenant compte des principes de fonctionnement de l'Institution, le brancardier doit assurer les missions suivantes :

- Les missions générales :
 - Participer à la prise en charge des patients, par leur transport dans les meilleures conditions de confort et de sécurité possible entre les différents lieux de soins et/ou d'examens.
 - Gérer les missions transmises par le logiciel ITransport spécifique au brancardage.
 - Emporter le dossier médical et infirmier du patient et/ou les documents nécessaires à la réalisation de l'examen, préalablement préparés par le personnel de l'unité.
 - Agir efficacement et rapidement, adapter son comportement aux situations rencontrées.
 - Rassembler le matériel requis pour le transport.
 - Communiquer avec les patients (verbal et non verbal).
 - Adopter une attitude rassurante et respectueuse vis-à-vis des patients.
- Les missions particulières :
 - Rechercher un complément d'information en cas de doute sur la prise en charge.
 - Assister le personnel infirmier et/ou soignant lors de la manutention du patient à brancarder.

c) Les compétences :

- Les compétences génériques :
 - Capacité à travailler en transversalité
 - Autonomie
 - Sens de l'organisation
 - Sens de l'orientation
 - Sens de la discrétion
 - Sens des priorités
 - Sens des responsabilités
 - Capacité de transmettre les informations
 - Respect de sa sphère de compétences
 - Sens de l'initiative
 - Respect des règles d'hygiène hospitalière et prévention des maladies nosocomiales
 - Maîtrise de la manutention des patients et de la manipulation du matériel
 - Respect des droits du patient
 - Gestion du stress et maîtrise de ses émotions
 - Respect de soi et des autres

- Les compétences pratiques :
 - Bonne condition physique (marche de +/- 15Km / jour et dépense supplémentaire d'énergie lors des diverses manipulations)

- Les compétences relationnelles :
 - Sociabilité et esprit d'équipe
 - Sens du contact et de l'écoute
 - Capacité d'accorder une place essentielle à l'humain
 - Tolérance, absence de jugement de valeur et ouverture d'esprit
 - Empathie et rassurance du patient
 - Présentation et langage adapté
 - Capacité de remise en question et d'autoévaluation
 - Attitude professionnelle

d) Les responsabilités :

Pour le transport du patient, le brancardier sera tenu de :

- Se présenter au personnel infirmier et/ou soignant et au patient (nom - fonction – objet de la course).
- Assurer le transport du patient en prenant les mesures de sécurité nécessaires (barres de lit, tablette gériatrique) pour que ce transport s'effectue dans les meilleures conditions et délais.
- S'assurer de l'identité du patient afin d'éviter toute confusion :
 - demander au patient de décliner son identité (nom, prénom, date de naissance) ;
 - vérifier la présence du bracelet au poignet et contrôler les coordonnées du patient ;
 - en cas d'absence, réclamer le bracelet au référent du service ;
 - contrôler que ces renseignements concordent bien avec la demande.
- Respecter le mode de transport demandé ainsi que les précautions supplémentaires requises (oxygène, précautions additionnelles, ...) sans prendre d'initiative en ce domaine. En cas de doute, s'en enquérir auprès du personnel infirmier.
- Informer l'infirmier(e) responsable du patient ou l'Infirmier(e) en Chef du départ et du retour du patient.
- Informer le service qui reçoit le patient de l'arrivée du patient et de son état.
- Assurer la transmission du dossier patient et/ou d'éventuelles consignes.

- Transmettre à l'Infirmier(e) en Chef / référent du service, toutes observations pertinentes concernant l'état du patient qu'il aurait relevées lors du transport.
- Fournir de façon adaptée au patient et/ou à sa famille les seules informations qui relèvent de sa fonction dans le respect du secret professionnel.
- Relayer toute demande qui ne le concerne pas auprès du référent patient.
- Respecter le bien-être du patient, veiller à ce qu'il soit correctement vêtu et couvert et si possible chaussé si transport en chaise afin de respecter sa dignité et son intimité.

e) Son rôle au niveau administratif et logistique

- Participer à la gestion et à l'organisation du local de brancardage : ranger et veiller au bon ordre du local (propreté et rangement, vaisselle comprise)

f) Intégration au département infirmier et à l'institution

- Intégrer le mode de fonctionnement du service de brancardage (ITransport), du département des soins infirmiers et de l'institution.
- Respecter le secret professionnel tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'hôpital.
- S'impliquer dans les projets d'équipe, du département des soins infirmiers et de l'institution.
- Veiller à avoir une présentation correcte et des propos adéquats.

3. Les modalités d'exercice

- Grade : Brancardier
- Barème : D2 avec évolution de carrière après 9 ans en D3
- Horaire : Temps plein en fonction des dispositions prévues au règlement de travail.

4. Les conditions d'accès :

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur
- Satisfaire à l'épreuve de sélection

5. Les atouts

- Avoir suivi une formation à la manutention des patients
- Etre titulaire du brevet européen des premiers secours (BEPS)
- L'expérience en milieu hospitalier dans la fonction de brancardier et la connaissance du matériel utilisé pour le transport des patients.